

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Besançon, 2, rue Mégevand, 25034, BESANCON, F, Téléphone : (+33) 3 81 61 50 50,
Courriel : besancon@besancon.fr, Fax : (+33) 3 81 61 50 99, Code NUTS : FRC21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.besancon.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : ABATTAGE ET DEBARDAGE D'ARBRES DANS LES FORETS COMMUNALES ET LES BOISEMENTS URBAINS DE LA VILLE DE BESANCON

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 77211400

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Dans un souci de gestion durable et pour garantir la sécurité du public et des riverains fréquentant ces espaces, la Ville de Besançon engage des interventions d'abattage et de débardage d'arbres le plus souvent déperissant au sein des forêts communales ou sur des parcelles communales boisées, en bordure de routes et de sentiers. Le présent marché concerne l'abattage manuel et/ou mécanisé, le débardage et le cas échéant le façonnage et l'évacuation d'arbres désignés. Il est composé de 3 lots : Lot 1 : exploitation forestière mécanisée en forêt communale - Montant maximum annuel : 60 000 € HT. Lot 2 : exploitation forestière manuelle en forêt communale - Montant maximum annuel : 20 000 € HT. Lot 3 : abattage et débardage en boisements urbains - Montant maximum annuel : 15 000 € HT. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 28/10/2020 jusqu'au 28/10/2021. Montant maximum des prestations pour la durée de l'accord-cadre : 380 000,00 euro(s).

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 380 000,00 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Prestations de services, Travaux forestiers

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : EXPLOITATION FORESTIERE MECANISEE EN FORET COMMUNALE

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77211400

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77210000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Ce lot comprend des prestations d'abattage/façonnage mécanisées de feuillus et de résineux, de débardage et l'intervention ponctuelle d'un bûcheron manuel. Les chantiers peuvent relever soit de coupes au sein de parcelles forestières, soit de coupes de sécurisation le long des routes et sentiers des forêts communales et peuvent intervenir sur des terrains à fortes pentes (supérieures à 20%). Les abattages seront réalisés sur la base d'arbres désignés par l'O.N.F, au moyen d'abatteuse, pelle avec tête d'abatteuse. Les coupes de sécurisation seront réalisées depuis des voies forestières, chemins forestiers ou des routes ouvertes ou non à la circulation.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30.0

Prix :

1. PRIX / Pondération : 70.0

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 240 000,00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2) DESCRIPTION

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Aucune

Mots descripteurs : Prestations de services, Travaux forestiers

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : EXPLOITATION FORESTIERE MANUELLE EN FORET COMMUNALE

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77211400

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77210000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Ce lot comprend des prestations d'abattage/façonnage manuelles de feuillus et de résineux et de débardage. Les abattages seront réalisés sur la base d'arbres désignés par l'O.N.F. l'encochage de la souche sera demandée pour les arbres marqués au pied, sauf dérogation mentionnée aux prescriptions particulières du contrat ou dispense expresse de l'agent de l'O.N.F Les coupes de sécurisation seront réalisées depuis des voies forestières, chemins forestiers ou depuis des routes ouvertes ou non à la circulation.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30.0

Prix :

1. PRIX / Pondération : 70.0

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 80 000,00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Aucune

II.2) DESCRIPTION

Mots descripteurs : Prestations de services, Travaux forestiers

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : ABATTAGE ET DEBARDAGE EN BOISEMENTS URBAINS

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77211400

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77210000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Il pourra s'agir de coupes à vocation sylvicole ou de coupes d'arbres dépérissant visant à assurer la sécurité des usagers, feuillues ou résineuses. Les abattages seront réalisés sur des arbres désignés par les services de la Ville de Besançon. Compte tenu des fortes contraintes d'accès et d'exploitation, les produits de coupe seront le plus souvent laissés sur place, dans ce cas, ils devront être démontés et placés de manière à ne pas présenter de danger pour les personnes et les biens. Lorsque l'évacuation des bois est possible, le maître d'ouvrage pourra demander au prestataire de procéder à l'enlèvement des bois, et dans ce cas le prestataire devra les valoriser économiquement.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30.0

Prix :

1. PRIX / Pondération : 70.0

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 60 000,00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Aucune

Mots descripteurs : Prestations de services, Travaux forestiers

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la réception du premier bon de commande. Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Par ressources propres. Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.1) DESCRIPTION

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

21 août 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 21 août 2020 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume).

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Ville de Besançon Service courrier 2 rue Mégevand 25034 Besançon Cedex.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : xls, doc, pdf, jpg, ppt

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Numéro de la consultation : 2020-fcs-evsf-0135

VI.1) RENOUELEMENT

VI.4) PROCEDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier Cedex 3, 25044, BESANCON, F,
Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Fax : (+33) 3 81 82 60
01, Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différents, 1, rue du Préfet Claude Erignac,
54038, NANCY CEDEX, F

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ; - référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ; - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

16 juillet 2020